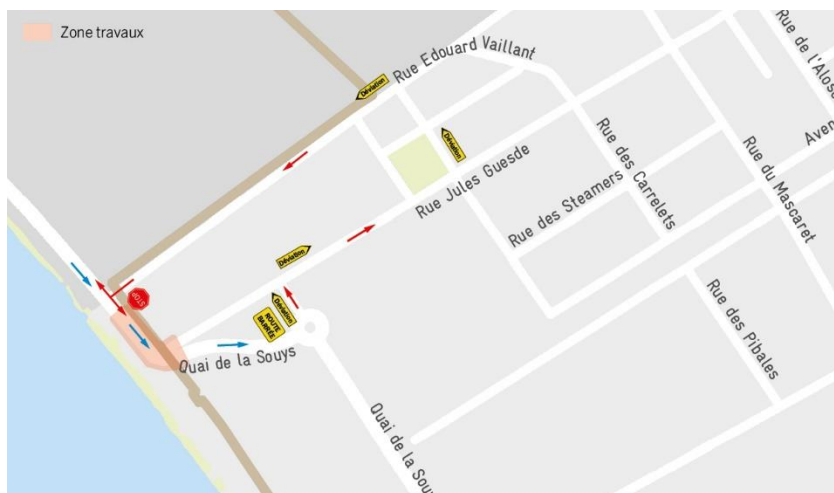


### **Pont Simone Veil : raccordement des voies sur la rive droite**

**La voie de raccordement du pont en rive droite sera mise en service à partir du 11 mars. Au préalable, et afin de finaliser les travaux, des modifications de circulation sont à noter durant les vacances de février.**

#### **Du 19 février au 4 mars**

Déviation du sens entrant de Bordeaux par les rues Jules Guesde, Longchamps et Edouard Vaillant. Ce dispositif permet de réaliser les travaux du quai de la Souys, au niveau de l'intersection avec la rue Jules Guesde, dans une zone de faible emprise. La circulation des vélos et piétons reste à l'identique. Le sens sortant de Bordeaux n'est pas modifié.



#### **Du 4 au 11 mars**

Maintien de la circulation véhicules légers et poids lourds sur les voies actuelles dans les deux sens. La circulation des vélos et piétons reste à l'identique.

**A compter du 11 mars**, les nouvelles voies de raccordement du pont seront mises en service.

Les travaux se poursuivront pour la réalisation du reste des espaces publics sur les deux rives jusqu'à la mise en service du pont en juillet 2024.

**Aménagements côté rive gauche** : 6,8 ha traités, 30.000 m<sup>2</sup> de voirie, plantation de 570 arbres, 4840 arbustes, 132 000 plantes grimpantes, vivaces et couvre-sols et 2200 m<sup>2</sup> de pelouses. Implantation de 115 candélabres.

**Aménagements côté rive droite** : 5,2 ha traités, 30.000 m<sup>2</sup> de voirie, plantation de 590 arbres, 470 arbustes, 65 200 plantes grimpantes, vivaces et couvre-sols et 9500 m<sup>2</sup> de pelouses, implantation de 147 candélabres

**Sur le pont lui-même, la dernière phase de travaux est en cours** : réalisation de l'étanchéité, réalisation du revêtement en enrobé, pose des d'équipements (bancs, garde-corps, séparateurs de voies, éclairage et luminaires encastrés de sol). L'ouverture du pont aux usagers est prévue courant juillet.

Représentatif d'une nouvelle génération de franchissements urbains, le pont Simone-Veil a été imaginé par l'agence OMA, fondée par Rem Koolhaas. Mesurant 549 m de long et 44 m de large, il enjambe le fleuve entre Bègles, Bordeaux et Floirac.

Ce sixième pont est un lien et un lieu de vie. Il accueillera une voie par sens dédiée à un transport en commun en site propre, deux voies par sens affectées aux véhicules légers et aux poids lourds et une piste cyclable bidirectionnelle connectée au Réseau Express Vélo (Rêve) et un vaste parvis piéton de plus de 15m de largeur.

**Contacts presse :**

Virginie Bougant – [vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr) – 06 27 52 48 69

Margot Pinsolles – [m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr) – 06 61 80 61 23